

CaP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 962
VENDREDI 22 JUIN 2012

8/8

HISTORIQUE !

La victoire législative de dimanche dernier permet à François Hollande d'entamer son quinquennat dans de bonnes conditions. Les électeurs ont confirmé, depuis le 22 avril, leur volonté de changement par des votes totalement cohérents. Avec huit député-es sur huit circonscriptions, le Finistère contribue largement à renforcer la majorité présidentielle.

Dispensé de timbrage BREST CTC



Les huit député-es de la majorité présidentielle dans le Finistère

Dans le Finistère, la gauche réalise, pour la première fois dans l'Histoire, le grand chelem. Il faut remonter à 1968 pour trouver une telle homogénéité. A l'époque les électeurs finistériens avaient élu huit député-es de droite (7 UDR et 1 RI). Quatre femmes et quatre hommes siègeront au Palais Bourbon, confirmant encore une fois que les socialistes du Finistère appliquent la parité.

Cette victoire est le fruit d'une année de militantisme, depuis l'organisation des Primaires citoyennes jusqu'au second tour des Législatives. Mais elle est aussi le résultat de nombreuses années de militantisme de la part de militants et de candidats qui, élections après élections, ont défendu les idées de justice et d'égalité, même dans des secteurs où le conservatisme semblait imbattable. 🇫🇷



Dossier de la semaine
Un Finistère rose



Vie de la Fédération
Une victoire historique



Interview
La promesse syndicale
Avec Laurent Tertrais

Amitié

La gauche n'a pas de leçon à recevoir de la droite en matière d'amitié franco-allemande. Nous en sommes les artisans. François Mitterrand restera dans l'Histoire comme le Président de l'amitié franco-allemande. Mais il ne faut pas confondre amitié entre deux peuples et alignement sur la ligne politique de la chancelière en fonction. Car, si François Hollande sort largement conforté de la séquence électorale qui s'achève, Angela Merkel est, elle, très contestée dans son pays. La récente victoire du SPD en Westphalie du Nord en atteste.

L'amitié ne doit pas consister à approuver systématiquement ce que dit l'autre. Elle repose sur des convictions partagées mais aussi sur un dialogue permanent. La donne a changé en France et la chancelière doit en tenir compte.

PS29

Les vrais dossiers



Les débats radio-télévisés du second tour des Législatives dans le Finistère auront eu, au moins, deux mérites. D'abord, ils ont permis aux électeurs de pouvoir comparer les propositions des candidats et de voir que les uns avançaient des propositions tandis que les autres agitaient les peurs.

Car, même si aucun candidat de droite n'a été élu, on peut tout de même imaginer ce que seront les axes d'attaque de la droite durant cette législature. Compte tenu du bilan économique de Nicolas Sarkozy, ce n'est pas sur ce terrain que l'UMP va axer ses attaques. D'ailleurs, à part expliquer que « les caisses sont vides » les candidats UMP n'ont pas apporté de propositions crédibles.

En revanche, sur des sujets de société, il faut s'attendre à des campagnes particulièrement violentes. Alors que la question n'est pas à l'ordre du jour, les candidats de droite ont mis en avant une possible dépénalisation du cannabis. L'ex-députée de Brest rural, Marguerite Lamour allant même jusqu'à entamer le débat sur ce sujet en expliquant que des électeurs l'avaient alerté sur cette mesure.

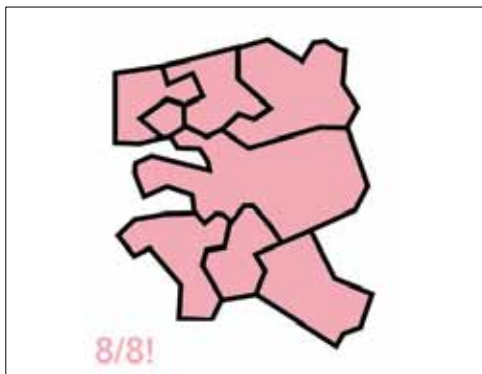
Il en ira de même de la possibilité pour les étrangers, vivant depuis plus de cinq ans en France, de voter aux élections municipales ou le mariage des personnes de même sexe. Immanquablement, la droite jouera sur les peurs alors que ces mesures de justice sont attendues par des milliers de personnes. Mais il est à craindre que, comme pour le PACS, une partie de l'UMP se fourvoie dans un combat d'arrière-garde.

Pour les socialistes en revanche, les grands enjeux de la législature qui commencent sont bien économiques et sociaux. Et l'avenir du groupe Doux constitue le premier dossier sur lequel ils interviendront. Alors que l'ancien gouvernement a laissé faire, la majorité parlementaire et le gouvernement se mobilisent pour trouver des solutions et préserver l'emploi.

A Brest et Crozon, les candidats de droite ont voulu faire peur en faisant croire que la gauche réduira le format des armées. Patricia Adam, Jean-Luc Bleunven et Richard Ferrand ont rappelé les engagements du président de la République concernant la dimension maritime de la dissuasion nucléaire. Ils ont surtout insisté sur leur volonté commune de rééquilibrer les rapports entre Brest et Toulon.

Un Finistère rose

Quel est le paysage politique finistérien à l'issue des élections Présidentielle et Législatives ?



Carton plein pour la majorité présidentielle

Le PS sort renforcé de cette séquence électorale. Déjà en tête dans le Finistère à la présidentielle de 2007, avec 29,19% des voix pour Ségolène Royal, le Parti Socialiste accentue son avance puisque François Hollande recueille 20 000 voix de plus et réalise un score de 33,7%. Aux Législatives 48,17% des électeurs ont voté pour les socialistes ou leurs alliés.

Les candidats sortants socialistes améliorent tous leurs scores de 2007. Jean-Jacques Urvoas passe de 29,86% au premier tour à 49,38% et est élu au second avec 62,74%, au lieu de 52,13%, il y a cinq ans. Patricia Adam passe de 55,5% à 66,8%. Marylise Lebranchu de 54,38% à 61,11%. Annick Le Loch améliore son score de dix points passant de 51,01% à 61,01% et Gilbert Le Bris passe de 53,48% à 65,78%. A l'évidence, le bilan des députés socialistes du Finistère a été salué par les électeurs.

Pour les nouveaux élus, les scores sont tout aussi impressionnants. La victoire de Jean-Luc Bleunven dans la 3^e circonscription prouve que les reports de voix, à gauche, ont été parfaits.

Alors qu'elle rassemblait 45,20% au second tour en 2007, Chantal Guittet remporte l'élection, cette année, avec 57,10%. Et Richard Ferrand, dans la 6^e circonscription, améliore aussi largement son score passant de 49,8% à 58,36%.

L'UMP ne pèse que 30% de l'électorat dans le Finistère. Au second tour des Législatives, ses candidats n'arrivent en tête

que dans trois cantons du Nord Finistère, à Plabennec, Plouescat et Plouzévédé. Dans les 51 autres cantons, la gauche est en tête. Cependant, il ne faut pas l'enterrer trop vite. Certes, Nicolas Sarkozy a perdu des voix par rapport à 2007 en passant de 27,27% à 24,46%. Mais l'UMP dispose encore d'un potentiel électoral important.

Le Front national, avec près de 30 000 voix au premier tour des Législatives, pèse 7,20% de l'électorat avec un pic à 9% dans la 8^e circonscription. Cela représente une chute de près de cinq points par rapport à la Présidentielle, mais le FN semble s'incruster dans le paysage politique finistérien.

Le Front de gauche arrivait en quatrième position dans le Département à la Présidentielle, puisque Jean-Luc Mélenchon rassemblait 11,52% des voix. Aux Législatives, les candidats du Front de gauche réalisent, en moyenne, un score de 5,62%.

Le Modem, en 2007, réalisait de bons scores dans le Finistère puisque François Bayrou réunissait 131 177 voix, soit 22,74% des voix. Cinq ans plus tard, le nombre de ses électeurs est divisé par deux (63 121) et il ne représente plus que 11,27% des électeurs du Finistère. Aux Législatives, la chute s'est encore accentuée puisque les rares candidats du Modem ne rassemblent que 10 232 voix, soit 2,5%.



Jean-Luc Bleunven à Brest, le 13 juin

Les écologistes sont stables, voire en progression par rapport à 2007 puisqu'à la Présidentielle, Éva Joly réalise au mois d'avril un score de 2,95% contre 1,85% en 2007, pour Dominique Voynet.

A l'issue de cette séquence électorale, le Parti Socialiste confirme sa place prédominante dans le Finistère. Mais il ne faut pas sous-estimer l'abstention d'une partie de l'électorat UMP, qui pourrait se mobiliser plus fortement, lors des prochains scrutins. 🗳️

Une victoire historique

Pour la première fois dans l'Histoire, le Léon a une députée socialiste. La 5^e circonscription du Finistère n'avait en effet jamais voté pour un candidat de gauche. Elle était même considérée comme un bastion imprenable.

Lorsque la droite remportait les élections nationales, le candidat gaulliste l'emportait au premier tour, comme Charles Miossec, en 1993 avec 58,26 % des voix ou Jacques Le Guen, en 2002 avec 51,99%. Ou alors, lorsque la gauche était majoritaire en France, cette circonscription, redécoupée en 1986, élisait, au deuxième tour un député de droite. En 1981, en pleine vague rose, Charles Miossec l'emportait avec 62 % des voix.

La victoire de Chantal Guittet, avec 57,10% est vraiment historique dans cette partie du Finistère qu'André Siegfried, dans son tableau politique de la



Chantal Guittet à la rencontre des électeurs, à Landerneau

France de l'Ouest présentait comme une circonscription ecclésiastique, conservatrice. Mais les temps changent et dans le canton de Lesneven, la candidate socialiste réalise un score de 54,07 % et même 58,56 % dans celui de Landivisiau.

Cette victoire s'explique, bien sûr, par la campagne énergique menée par la candidate, son suppléant et son équipe qui

n'ont cessé d'aller au-devant des électeurs pour leur présenter le projet de la gauche. Sur les marchés, dans les entreprises, en porte-à-porte, elle a inlassablement battu la campagne. Pour Chantal Guittet, sa victoire s'explique aussi par l'absence de propositions de la part du député sortant. **«J'attends toujours de voir le projet dé-**

Guén», indiquait-elle, avec malice, au lendemain du second tour.

Le basculement de cette circonscription «*imprenable*» pour la gauche fera l'objet de nombreuses analyses tant politiques que sociologiques. Mais il prouve qu'aucun combat n'est perdu d'avance et que le changement, c'est vraiment maintenant, même dans le Léon. 🌹

Interview

La promesse syndicale

Avec Laurent Tertrais

Dans «*La promesse syndicale*» (éditions Michalon), Laurent Tertrais rappelle l'importance du rôle que doivent jouer les représentants syndicaux dans le débat public.

Cap Finistère : Pourquoi avez-vous écrit ce plaidoyer maintenant ?

Laurent Tertrais : J'en ai assez de lire des bouquins caricaturaux et négatifs sur «*la dictature syndicale*». Je crois avoir suffisamment de distance pour porter un jugement objectif sur les syndicats. D'ailleurs, vous remarquerez que je ne cite aucune confédération dans mon livre. Les délégués syndicaux sont des experts avec lesquels il faut compter. Ils sont au contact des réalités quotidiennes et ils disposent de temps pour bien appréhender les enjeux. J'ai aussi écrit ce livre, maintenant, car c'est bien en période de crise qu'il faut s'interroger sur la place

des syndicats dans les entreprises, l'accompagnement des salariés et la valorisation du travail.

Cap Finistère : Vous semblez renvoyer l'UMP et le PS dos à dos sur cette question. Il y a tout de même de grandes différences entre Hollande et Sarkozy.

Laurent Tertrais : Bien sûr. Je voulais juste rappeler la tradition jacobine du PS et de l'UMP. Mais, il n'y a aucune comparaison possible entre le discours du 1^{er} mai de Nicolas Sarkozy et celui tenu par François Hollande. Pour la première fois, la question syndicale fut vraiment vivante entre les deux candidats pendant cette campagne. Et d'ailleurs, je note avec satisfaction, qu'il est le premier président de la République à avoir invité les dirigeants syndicaux à la cérémonie d'investiture.

Concernant le Parti Socialiste, il me semble tout de même qu'il est temps de débattre vraiment de la question syndicale. Non pas pour choisir entre telle

ou telle confédération, mais pour définir la place et le rôle du syndicalisme dans le débat public.

Cap Finistère : Quels sont les principaux défis que les syndicats doivent relever pour répondre aux attentes des salariés ?

Laurent Tertrais : Ils doivent d'abord se poser la question de l'offre d'adhésion et clarifier les termes du contrat qu'ils passent avec leurs adhérents. Je pense qu'ils doivent également renouveler leurs militants. Les syndicats doivent plus s'impliquer dans les débats publics. Enfin, il est nécessaire de poser la question du rôle des syndicats au sein des entreprises. Doivent-ils participer à la gestion ? Et si oui jusqu'à quel point ? Les élections des représentants syndicaux dans les petites entreprises, qui interviendront cet automne, peuvent être l'occasion d'engager ces réflexions. 🌹



Agenda

4 juillet

**18h30 : Secrétariat
fédéral au siège de la
Fédération à Quimper.**

29 septembre

**Université de rentrée de
la Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.**

En bref

Résultats du second tour

Dans la 1^{ère} circonscription :

- Jean-Jacques Urvoas 62,74 %.
- Georges Philippe Fontaine
37,26 %.

Dans la 2^e circonscription :

- Patricia Adam 66,84 %.
- Marc Berthelot 33,16 %.

Dans la 3^e circonscription :

- Jean-Luc Bleunven 52,29 %.
- Marguerite Lamour 47,71 %.

Dans la 4^e circonscription :

- Marylise Lebranchu 61,11 %.
- Agnès Le Brun 38,89 %.

Dans la 5^e circonscription :

- Chantal Guittet 57,10 %.
- Jacques Le Guen 42,90 %.

Dans la 6^e circonscription :

- Richard Ferrand 58,36 %.
- Dominique Cap 41,64 %.

Dans la 7^e circonscription :

- Annick Le Loch 61,01 %.
- Didier Guillon 38,99 %.

Dans la 8^e circonscription :

- Gilbert Le Bris 65,78 %.
- Atto Dossena 34,22 %.

9 sur 8



Originaire d'Ergué-Gabéric, Pierre-Yves Le Borgn', secrétaire de la Fédération des Français de l'étranger et candidat dans la circonscription d'Europe centrale a été élu député avec 56,90 % des suffrages.

Innovation et tourisme

Dans le cadre de la 6^e semaine

de l'Innovation en Bretagne, la Région a choisi de réunir les professionnels du tourisme au camping de Ty Nadan à Locunolé. Alors que les comportements touristiques évoluent considérablement et que les visiteurs sont à la recherche d'expériences nouvelles, les professionnels doivent proposer de nouveaux produits. Face à la très grande concurrence des destinations, la Bretagne se doit d'améliorer son offre en multipliant les raisons de venir en Bretagne pour y découvrir des produits ciblés et nouveaux.

Cette dimension innovante avait déjà été prise en compte dans le premier schéma régional du tourisme, adopté en 2007. Elle le sera encore davantage dans la révision de ce schéma, portée par la vice-présidente, Maria Vadillo, qui sera votée fin juin.

Annonces légales & judiciaires

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Avis est donné de la clôture de liquidation de la **SARL SHIMAORE.NET** au 8 juin 2011. Contact : Stéphane ALNET 19, rue des Courlis - 29280 PLOUZANÉ.
Modification au RCS de BREST.

EARL DE BRENESQUEN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
A u capital social de 7 500 euros
Siège social : Brenesquen
29250 SANTEC

CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date à SANTEC du 1^{er} juin 2012, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :

EARL DE BRENESQUEN.

Siège social : Brenesquen - 29250 SANTEC.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, Société Civile régie par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural.

Début d'activité : 1^{er} juin 2012.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : Exploitation agricole, ainsi que toutes activités connexes et similaires.

Capital social : 7 500 euros.

Apports en numéraire : 7 500 euros.

Apports en nature : Néant.

Gérance : Monsieur Pierre-Yves LE JEUNE demeurant 123, impasse des Fauvettes - 29250 SANTEC.

Cessions de parts : En cas de pluralité d'associés, agrément de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour toute cession à des tiers autres que le conjoint d'un associé, ses ascendants, descendants, un co-associé ou le conjoint de l'un d'eux.

Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
Le Gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Loïc BRISSET, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Loïc BRISSET et Gildas LE TOUZE, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LORIENT 25, place Jules Ferry, le 11 juin 2012 a été constituée une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : La propriété, la gestion, la vente de tous biens mobiliers et immobiliers.

Dénomination :

CHILAN.

Siège social : MELLAC (29300) lieudit Kerflerc'h d'An Traon.

Durée : 99 années.

Capital social : 450 euros.

Apports en numéraire : 450 euros.

Cession de parts : Entre vifs ou par décès à l'unanimité des associés.

Gérants de la société : Monsieur Ali TERCAN, maçon, demeurant à LANESTER (56600) 80, avenue Kesler Devillers Logement n°12 et Monsieur Mehmet TERCAN, maçon, époux de Madame Rukiye YILDIRIM, demeurant à LANESTER (56600) 82, avenue Kesler Devillers.

Cessions de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire.

La société sera immatriculée au RCS de LORIENT.

Pour avis,
Le Notaire.

SELARL JEAN-MARC BERROU

ET PIERRE LE REST - Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

O+ ARCHITECTURE

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 44, rue du Château
29200 BREST

Transféré à BREST (29200) 3, rue Kéravel
RCS BREST 493 107 882

Aux termes d'une décision en date du 29 mai 2012, l'associé unique a décidé de transférer le siège de la société pour le fixer, à compter du même jour, à BREST (29200) 3, rue Kéravel.

L'article 4 des statuts a été modifié.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU ET PIERRE LE REST - Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SCM QUILFEN - LE COUR GRANDMAISON

Société Civile de moyens en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège de la liquidation : 1, rue Etienne Dolet
29200 BREST
478 855 851 RCS BREST

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 8 juin 2012, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et déchargé de leur mandat et constaté la clôture de liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2011.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

FIDAL

Société d'Avocats

Créac'h Gwen - 3, rue Jean Pitre Chevalier
29336 QUIMPER CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile sans statut particulier, qui sera immatriculée au RCS de QUIMPER dénommée **CAPY BARA**, au capital de 651 960 euros, composé d'apports en nature et en numéraire, ayant pour objet social la prise de participation dans toutes sociétés commerciales ou civiles, l'acquisition et la gestion de parts et valeurs mobilières, l'animation, la gestion et l'administration de toutes sociétés dans lesquelles la société détiendrait une simple participation ou qu'elle contrôlerait directement ou indirectement. Son siège est situé à COMBRIT (29120) 30, rue Gustave Toudouze et le gérant est Monsieur Jean-François ISTIN demeurant à COMBRIT (29120) 30, rue Gustave Toudouze.

Les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Le Gérant.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 962 - Vendredi 22 juin 2012

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

